

Dix questions à...

Jean-Pierre Kingsley

directeur général d'Élections Canada de 1990 à 2007



Élections Canada en bref...

Historique

Organisme indépendant créé en 1920 en vertu de l'*Acte des élections fédérales*. Cette loi avait pour but de mettre fin à la partisanerie politique dans l'administration des élections. Comme cet organisme relève directement du Parlement, il conserve depuis une indépendance totale vis-à-vis du gouvernement en place et des partis politiques.

Rôle

Sa mission principale consiste à assurer aux Canadiens et Canadiennes l'exercice de leur droit de vote à une élection fédérale ou à un référendum, ou encore de leur permettre de se porter candidat à une élection, le tout dans le respect des principes démocratiques canadiens.

Directeur général actuel

Marc Mayrand, avocat et ancien professeur de droit civil de l'Université d'Ottawa, a succédé à Jean-Pierre Kingsley en février 2007. Il est la sixième personne à diriger Élections Canada depuis sa création en 1920.

Nommé directeur général d'Élections Canada par la Chambre des communes en février 1990, Jean-Pierre Kingsley occupera cette fonction jusqu'en février 2007. Au cours de son mandat, il supervisera cinq élections générales, un référendum national et plusieurs élections partielles. Il est à l'origine du Registre national des électeurs [liste électorale permanente].

En 1992, il est nommé au conseil d'administration de l'International Foundation for Election Systems (IFES). Il fut président-directeur général de cet organisme de 2007 à 2009. Il a aussi présidé des missions internationales d'évaluation électorale, notamment en Irak et en Haïti.

1. Jean-Pierre Kingsley, lors des dernières élections provinciales en Ontario, le 6 octobre 2011, le taux de participation a été de 49,2 %. Que faut-il en déduire?

Nous sommes rendus au point où il faut se poser de sérieuses questions. Moins de la moitié des gens se présentent aux urnes et décident pour plus de la moitié de la population. Si on veut que notre système politique continue d'exister en tant que démocratie, il faut agir dans les plus brefs délais. Une telle situation ne peut pas durer. Ce phénomène se manifeste de plus en plus au Canada et à travers le monde. Certes, il y a des exceptions. Mais, pour revenir à l'Ontario, des mesures spéciales s'imposent.

2. Le cynisme dont font preuve les citoyens envers les politiciens peut-il expliquer le faible taux de participation aux élections fédérales et provinciales?

Comprendre pourquoi la participation aux élections est si faible de nos jours est très important. Est-ce que le cynisme peut expliquer ce problème? Peut-être? Mais je crois que ce faible taux de participation s'explique de plusieurs façons.

Le système de votation n'a pas évolué aussi rapidement que la technologie. Une autre raison pourrait être l'absence de sensibilisation sur l'importance du vote dans l'organisation d'une démocratie. Ne devrait-on pas enseigner aux jeunes étudiants et étudiantes l'histoire de notre démocratie et, surtout, l'histoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour protéger notre système politique?

Une autre mesure s'impose. Il faut faire des études approfondies pour comprendre ce qui se passe actuellement. Il faut tenter de comprendre pourquoi certains jeunes vont voter, comprendre leurs motivations et chercher à savoir pourquoi d'autres n'y vont pas. À partir de cela, on pourrait déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Un commentaire du genre : « C'est parce qu'ils sont tous pareils » est inacceptable. On sait très bien qu'ils ne sont pas tous pareils. Aux dernières élections fédérales, on avait quatre chefs différents qui représentaient quatre partis distincts avec des programmes complètement différents.

Vous savez, je suis Franco-Ontarien. Lorsque j'étais au secondaire et qu'il y avait des élections en Ontario, mes parents se faisaient un devoir de discuter des questions qui touchaient au futur de notre communauté. Quel était le politicien qui allait le mieux protéger les droits des Franco-Ontariens? Cette discussion était très intéressante et mes parents, sans le savoir, me donnaient un cours de science politique. On dirait qu'aujourd'hui, on a peur de

parler de politique dans les écoles. La moindre petite allusion et un professeur est accusé de favoritisme.

3. Les politiciens ne sont-ils pas les premiers responsables de cette désaffection des citoyens envers la politique?

Non, ils ne sont pas les premiers responsables. La société entière est la première responsable. Voter, c'est beaucoup plus que de choisir nos représentants. Voter, c'est choisir les membres d'un gouvernement et d'un Parlement. Voter, c'est manifester son attachement à la société. C'est une façon très concrète de participer au processus selon lequel une partie de l'humanité se gouverne.

Si les politiciens ne sont pas les premiers responsables, ils ont sans aucun doute une part de responsabilité. Prenons, par exemple, leur programme électoral : Quelle place font-ils aux jeunes? Quelle place font-ils à tout ce qui intéresse la jeunesse? Les partis politiques ne savent pas comment communiquer avec les jeunes. La télévision, ça ne fonctionne plus. La radio peut encore être utile mais, aujourd'hui, pour parler aux jeunes, il faut utiliser leurs moyens de communication c'est-à-dire Internet et le téléphone intelligent. Ceci est d'autant plus important si on pense que les jeunes [les 18-24 ans] ne votent pas et que lorsqu'une personne ne vote pas à cet âge, il y a fort à parier qu'elle ne votera pas plus tard dans sa vie. Comme vous voyez, il s'agit d'un phénomène très inquiétant.

Pour terminer, les politiciens doivent cesser de faire de la politique qui alimente un cynisme grandissant à la fois envers eux et envers le système politique. Un exemple? La fameuse commission d'enquête sur la construction et l'attitude du premier ministre du Québec.

4. Que faudrait-il faire pour améliorer le taux de participation aux élections? Comment convaincre les jeunes de voter?

On se sent un peu dépassé par ce taux élevé d'abstention. J'aimerais bien avoir une réponse à ce problème. Comme je l'ai mentionné, il faut absolument étudier ce phénomène en profondeur.

En fait, dans le passé, nous avons essayé différentes choses à la fois sur Internet et à la télévision. Nos efforts avaient donné des résultats intéressants. Le rôle des médias est crucial; il faudrait savoir si certaines émissions nous permettent, par exemple, de mieux

entrer en communication avec les jeunes. Prenez l'exemple du hockey. Peut-être les jeunes préfèrent-ils regarder ce sport à la télévision plutôt que sur leur téléphone intelligent? Une autre piste à explorer serait d'analyser ce qui s'est passé à l'étranger dans des pays où le taux de participation est élevé, comme le Danemark. On pourrait aussi s'inspirer de l'exemple des États-Unis lors des dernières élections. Les jeunes ont participé à plusieurs activités politiques et l'équipe de M. Obama a très bien su utiliser les médias sociaux.

Le problème actuel est sérieux. C'est un peu comme si une partie de la population vivait une démocratie par abdication. Une démocratie où plus de la moitié des gens aptes à voter s'en remettent à une minorité pour décider du résultat des élections. Ce faisant, c'est toute la légitimité du processus électoral qui est remis en question et cette légitimité est la valeur fondamentale de notre système démocratique. Ce phénomène est très inquiétant et il est grand temps d'admettre que nous avons un problème sérieux avec le fonctionnement de notre démocratie.

5. Est-ce que le vote obligatoire serait la solution?

J'ai soulevé cette question avec un journaliste au début des années 2000. J'avais mentionné que si la situation continuait de se détériorer, il faudrait peut-être un jour considérer le vote obligatoire. La réaction fut instantanée. Certains médias de droite ont trouvé que cette idée du vote obligatoire relevait du communisme! En fait, mon raisonnement était très simple. Prenons l'Australie où le vote est obligatoire. Pour les Australiens, la démocratie est une valeur fondamentale qui repose sur la participation de tous les citoyens au processus électoral. Il faut aussi que j'ajoute un point qui est très important. Quand je parle de vote obligatoire, je ne veux pas dire qu'il faut forcer une personne à voter pour un politicien ou un autre. Ce qu'implique le vote obligatoire, c'est l'obligation pour une personne de se présenter aux urnes. Une fois dans l'isoloir, cette personne a le choix d'annuler son vote ou de voter pour qui elle veut.

6. Vous avez toujours été un observateur attentif du fonctionnement du système politique. Quelles sont les forces de notre démocratie?

La démocratie canadienne existe depuis longtemps et elle a su se transformer au fil des ans. Plusieurs générations de Canadiens et de Canadiennes ont vécu toute leur vie dans ce système sans réaliser la chance qu'ils avaient. La démocratie au Canada, c'est un peu comme l'air qu'on respire. Elle est bien là et on ne se pose pas de questions sur sa présence. La

démocratie canadienne telle qu'elle existe est le résultat du travail de ceux et de celles qui nous ont précédés et qui ont su doter notre pays de grandes institutions.

La première institution, c'est le Parlement où sont représentés les différents partis politiques de notre pays. Dans ce Parlement, les députés de l'opposition demandent au gouvernement élu de rendre des comptes. Ensuite, il y a le système judiciaire, les tribunaux. Ce système est complètement indépendant du pouvoir politique. Alors les décisions rendues par nos tribunaux n'ont pas de coloration politique. La force de notre démocratie repose aussi sur des médias libres. Ces médias permettent aux gens de s'exprimer; ils assurent la diffusion des idées, ce qui est très important; ils questionnent et enquêtent sur les agissements du gouvernement.

Il faudrait aussi parler du travail réalisé par le vérificateur général du Canada et par les vérificateurs généraux que l'on retrouve dans les provinces et dans les municipalités du pays. Ces vérificateurs présentent des rapports sur l'usage que font les élus des fonds publics. Ces rapports alimentent l'opposition et les médias. Ce qui a pour résultat d'améliorer le système politique. Enfin, il y a toutes les institutions qui soutiennent les droits de la personne. Une bonne démocratie doit aussi s'adapter aux changements qui caractérisent son époque. C'est ainsi qu'une personne homosexuelle a aujourd'hui les mêmes droits que toute autre personne dans notre société.

Ajoutons, et cela est très important, le processus électoral qui est complètement indépendant de l'autorité gouvernementale et une loi d'accès à l'information qui assure la transparence des décisions prises par le gouvernement. Donc c'est toute une gamme d'institutions et de lois qui font en sorte que notre démocratie est très forte. Cette démocratie a aussi un prix : une vigilance continuelle. Il faut toujours surveiller ceux et celles qui exercent le pouvoir. Ces personnes doivent être imputables. Nous, le peuple, leur avons délégué cette autorité. Il ne faut pas l'oublier. Nous devons donc demander des comptes sur la façon dont ils et elles exercent leurs responsabilités.

7. Quelles sont ses faiblesses?

Nous avons une démocratie parlementaire où le chef du gouvernement, c'est-à-dire le premier ministre, possède un immense pouvoir. Tentons une comparaison avec le système politique américain. Si le président des États-Unis veut proposer un nouveau juge à la Cour suprême, il doit s'entendre avec le Congrès [c'est le fameux *Checks and Balances*]. Il en est de même pour tous les postes importants du gouvernement des États-Unis. Le Congrès a son

mot à dire. Ici, au Canada, c'est le premier ministre qui décide de tout. Il n'y a aucun contre-pouvoir.

Une autre faiblesse a trait au manque de vigilance dont j'ai parlé plus tôt. Cette vigilance est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. Or, que se passe-t-il lorsque cette vigilance fait défaut; lorsque le peuple ne s'intéresse plus au fonctionnement du gouvernement? Cela m'inquiète énormément. C'est comme s'il y avait une fracture entre, d'une part, le gouvernement qui dirige le pays et, d'autre part, la population qui se sent de moins en moins impliquée dans le processus décisionnel.

8. Croyez-vous que les lobbyistes court-circuitent le fonctionnement de l'appareil politique?

Il faut à tout prix éviter de suivre l'exemple des États-Unis. Dans ce pays, le lobbying est un système bien en place qui, souvent, s'apparente à de la corruption. Au Canada, les règles sont assez bien établies. Les lobbyistes doivent s'inscrire auprès des autorités provinciales ou fédérales, selon le cas, et doivent indiquer le travail qu'ils vont accomplir dans le cadre du mandat qui leur est donné. Ce qui est important pour le lobbyiste c'est d'avoir accès aux preneurs de décisions afin de les influencer dans une direction qui favorise les intérêts de ceux qu'il représente. Ça peut être aussi bien une compagnie pétrolière qu'une organisation citoyenne (pensons ici à la Fondation des maladies du cœur du Canada). Le problème c'est qu'il n'est pas donné à tous les citoyens de ce pays d'avoir accès à ces preneurs de décisions. S'il faut améliorer le système, je crois que c'est dans cette direction qu'on doit aller. On ne pourra jamais empêcher un lobbyiste de rencontrer, par exemple, un ministre. Ce qu'il faut faire, c'est de s'assurer que tous ceux qui veulent s'exprimer dans un dossier quelconque puissent être en mesure de le faire. Ainsi les politiques publiques pourront refléter les points de vue de tous. C'est une bonne chose d'entendre tous les arguments des partis impliqués pour finalement prendre une décision éclairée.

9. N'est-il pas temps de réformer le Sénat au Canada? Les sénateurs ne devraient-ils pas être élus par la population au lieu d'être nommés par le gouvernement?

La question du Sénat est importante. Si on veut élire les sénateurs, il va y avoir beaucoup de travail à faire concernant leur rôle et les modalités entourant leur élection. Comment, en effet, répartir le nombre de sièges par province? Le Québec qui voit sa population occuper une place de plus en plus réduite au Canada acceptera-t-il de voir le nombre de ses sénateurs

diminué au Sénat? La question de la répartition des sièges se pose aussi pour l'ouest du pays où la population est en augmentation constante. Il est évident que ceux qui habitent les provinces de l'ouest vont demander plus de sièges pour leurs sénateurs à Ottawa. Peu importe ce qui arrivera avec le Sénat, il faudra prendre le temps nécessaire pour, je le répète, bien définir le mandat du sénateur et s'assurer que le processus électoral soit juste pour tous les Canadiens. Ce sera un travail de longue haleine.

10. Va-t-on voter un jour par Internet?

Oui... Ou ce sera quelque chose qui s'apparente à Internet.

Présentement, on s'oriente vers un scrutin où les individus pourront voter sans se déplacer. Cela demande des mesures qui sont importantes au niveau de la sécurité; on ne veut pas voir la même personne voter plusieurs fois. Un autre défi avec le vote par Internet est celui des pressions qui pourraient être exercées sur les électeurs par un proche. Avec le système actuel, lorsque vous vous trouvez dans l'isoloir, vous pouvez voter pour qui vous voulez et vous êtes le seul à le savoir. Que se passerait-il dans une famille où un membre exerce une influence démesurée sur les autres membres de la famille qui ont droit de vote?

Alors, voter par Internet oui, mais encore faut-il réfléchir aux défis que soulève cette façon de voter.

Merci Jean-Pierre Kingsley!

Propos recueillis par Marie Gélinas, le 31 octobre 2011, à Ottawa.